

Réflexologue

RNCP35140 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	330
Formacode(s)	14449, 43445
Code(s) ROME	K1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	16/12/2020
Date d'échéance	16/12/2023

Certificateur(s)

A FLEUR DE PEAU · SIRET : 50265128400049

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
MELODIE DES SENS	87855247000022	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le métier de réflexologue s'inscrit dans les pratiques d'aide corporelle à la personne et appartient aux activités de bien-être. Le cadre de la formation du métier nécessite un savoir-faire précis basé sur des techniques d'acupression et de manœuvres appartenant aux massages de bien-être et des connaissances de base en anatomie et physiologie afin de répondre de manière précise aux différents protocoles de pratique de la réflexologie. Les zones de travail utilisées par le réflexologue sont les pieds, les mains, la tête et les oreilles.

La réflexologie se pratique essentiellement dans des instituts de beauté, des structures de thalassothérapie, balnéothérapie, établissements thermaux, espaces de bien-être, de co-working, pôles de santé ou par des personnes indépendantes dans le cadre d'exercices d'aide à la personne. La réflexologie appartient au champ professionnel du bien-être et de la relaxation.

ACTIVITÉS VISÉES

Le réflexologue a pour mission d'accueillir une personne et de soulager son état de stress par des stimulation de points réflexes, points d'acupression, zones réflexes sur les pieds, les mains, le visage (dian cham), et les oreilles. Une séance de réflexologie dure entre 60 à 90 minutes. Les activités visées sont :

- Accueil et écoute de la demande du client pour réaliser une séance de réflexologie.
- Recueil par un questionnaire et observation de l'état émotionnel et physique du client pour établir un bilan réflexologique.
- Évaluation du contexte et du motif de la séance en réflexologie.
- Prise en charge du client pour réaliser une séance de réflexologie en application d'un bilan réflexologique.
- Déroulement d'une séance de réflexologie à partir des techniques de réflexologie plantaire, palmaire, auriculaire et faciale.
- Utilisation de techniques de réflexologie en tenant compte de la pression, du rythme et du temps passé sur les zones réflexes.

- Utilisation des outils et produits en lien avec le protocole de réflexologie mis en place.
- Prise de congé du client en partageant les ressentis et les bienfaits.
- Organisation de son lieu et espace de travail pour accueillir la clientèle.
- Élaboration de son offre commerciale.
- Administration de son activité professionnelle sur la plan financier, administratif et commercial (devis, factures...).
- Gestion de la réglementation liée à la profession et aux locaux (hygiènes et sécurité).
- Participation à un réseau de professionnels dans l'activité réflexologie.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Accueillir le client dans son espace de travail pour qu'il se sente pris en charge et mis en confiance.
- Questionner la personne pour identifier la raison de la séance en prenant en compte le motif des troubles qui se manifestent sous formes émotionnelles et physiques afin de réaliser le bilan réflexologique.
- Mettre en place une charte pour identifier avant la séance si la personne a d'éventuelles contre-indications empêchant une ou plusieurs approches de réflexologie (palmaire, plantaire, faciale et auriculaire).
- Élaborer un protocole de réflexologie pour traiter les zones douloureuses en présentant au client le déroulement de la séance.
- Installer le client pour recevoir la séance en respectant les règles d'hygiène et déontologique du métier.
- Dérouler le protocole de réflexologie afin de répondre au bilan réflexologique, en identifiant les zones sensibles pour répondre à la demande du client.
- Stimuler les zones réflexes qui sont en correspondance avec les parties du corps afin de soulager les tensions par la mise en œuvre de techniques spécifiques de digito-pressions de la réflexologie.
- Adapter les techniques de réflexologie spécifiques pour stimuler les parties sensibles du corps en ajustant la pression, le rythme et la durée du geste.
- Sélectionner et appliquer des produits complémentaires pour renforcer les techniques de digito-pression en apportant un confort et en soulageant les douleurs liées à la manipulation.
- Contrôler la pression de son geste tout au long de la séance pour le maintien du bien-être de la personne en l'observant et en la questionnant régulièrement.
- Aménager son lieu de travail pour exercer son activité de réflexologue, en développant son approche commerciale et en utilisant des outils de communication adaptés et en veillant à l'évolution de son activité.
- Orchestrer la partie administrative, financière et légale pour gérer et vérifier le bon déroulement de son activité en veillant au respect des règles de gestion en vigueur et en se faisant accompagner sur les expertises obligatoires.
- Développer et travailler avec un réseau de professionnels de réflexologie en vue de fidéliser une clientèle en faisant la promotion de son activité.

Blocs de compétences

RNCP35140BC01 — Réaliser un bilan réflexologique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Accueillir le client dans son espace de travail pour qu'il se sente pris en charge et mis en confiance.
- Questionner la personne pour identifier la raison de la séance en prenant en compte le motif des troubles qui se manifestent sous formes émotionnelles et physiques afin de réaliser le bilan réflexologique.
- Mettre en place une charte pour identifier avant la séance si la personne a d'éventuelles contre-indications empêchant une ou plusieurs approches de réflexologie (palmaire, plantaire, faciale et auriculaire).
- Élaborer un protocole de réflexologie pour traiter les zones douloureuses en présentant au client le déroulement de la séance.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Il s'agit d'une situation reconstituée où le candidat joue le rôle d'un réflexologue et un modèle servira de client. Dans sa reconstitution, il devra :

- Accueillir le client.
- Questionner pour identifier le motif de sa venue : repérage des zones sensibles.
- Vérifier les éventuelles contre-indications en fonction de la charte établie.
- Observer les zones réflexes où les techniques de réflexologie seront appliquées.
- Élaborer le bilan réflexologique en l'expliquant au client pour établir le déroulement de la séance de réflexologie.

L'acquisition du bloc fait l'objet de remise d'un certificat.

RNCP35140BC02 — Mettre en œuvre des protocoles de réflexologie plantaire, palmaire, auriculaire et faciale

LISTE DE COMPÉTENCES

- Installer le client pour recevoir la séance en respectant les règles d'hygiène et déontologique du métier.
- Dérouler le protocole de réflexologie afin de répondre au bilan réflexologique, en identifiant les zones sensibles pour répondre à la demande du client.
- Stimuler les zones réflexes qui sont en correspondance avec les parties du corps afin de soulager les tensions par la mise en œuvre de techniques spécifiques de digito-pressions de la réflexologie.
- Adapter les techniques de réflexologie spécifiques pour stimuler les parties sensibles du corps en ajustant la pression, le rythme et la durée du geste.
- Sélectionner et appliquer des produits complémentaires pour renforcer les techniques de digito-pression en apportant un confort et en soulageant les douleurs liées à la manipulation.
- Contrôler la pression de son geste tout au long de la séance pour le maintien du bien-être de la personne en l'observant et en la questionnant régulièrement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Il s'agit d'une situation simulée où le candidat joue le rôle d'un réflexologue et un modèle servira de client. Dans sa reconstitution, il devra :

- Installer la personne pour recevoir la technique de réflexologie.
- Réaliser une séance de réflexologie.
- Utiliser des outils et produits appropriés.
- Émettre des conseils de fin de séance.
- Clôturer la séance.

L'acquisition du bloc fait l'objet de remise d'un certificat

RNCP35140BC03 — Gérer l'activité de réflexologie

LISTE DE COMPÉTENCES

- Aménager son lieu de travail pour exercer son activité de réflexologue, en développant son approche commerciale et en utilisant des outils de communication adaptés et en veillant à l'évolution de son activité.
- Orchestrer la partie administrative, financière et légale pour gérer et vérifier le bon déroulement de son activité en veillant au respect des règles de gestion en vigueur et en se faisant accompagner sur les expertises obligatoires.
- Développer et travailler avec un réseau de professionnels de réflexologie en vue de fidéliser une clientèle en faisant la promotion de son activité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Il s'agit d'un rapport qui devra simuler :

- Le type de structure à créer pour conduire son activité
- La présentation et le contenu d'un site internet, les conditions de diffusion de ses prestations (les grilles tarifaires proposées).
- Les mises en place des règles d'hygiènes et de sécurité de son espace de travail.
- Le budget prévisionnel et le plan d'action de son activité à venir.
- La liste des structures, associations et syndicats permettant de promouvoir sa profession.

L'acquisition du bloc fait l'objet de remise d'un certificat

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le réflexologue est un métier qui appartient au secteur du bien-être. Le réflexologue exerce son activité à domicile ou au sein de structures telles que :

- Établissements thermaux ;
- Maisons de repos ;
- SPA ;
- Institut de soins et de beauté ;
- Centres sportifs ;
- Entreprises ;
- Services hospitaliers ;

- Services médico-sociaux ;
- EHPAD ;
- Espace de co-working en bien-être ;
- Pôle de médecine complémentaire.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Réflexologue

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Familles professionnelles (FAP)	T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 611
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	60 %
Familles professionnelles (FAP)	T6X61 — Employés des services divers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Il n'y a pas de prérequis pour accéder à la formation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Deux professionnels du secteur, dont un employeur et un pédagogue formateur.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 813 €
Selon la branche	7 813 € – 7 907 €
Prise en charge	Branches concernées
7 813 €	Valeur par défaut · 212 branches
7 907 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	16/12/2020
Durée de l'enregistrement	3 ans

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	15	0	100 %	—
2017	16	0	100 %	—

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35140/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	398
Parcours menés à terme	446
Taux d'achèvement	112 %
Période	02/2022 – 12/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	482
Montant total engagé	1 797 976 €
Coût moyen par dossier	3 730 €
Durée moyenne	227 h
Période	03/2021 – 12/2023
France compétences	83 %
France Travail	7 %
Reste à charge titulaire	4 %
Entreprise	4 %
Régions	2 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.